

**Présentation de l'opération de dragage**

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal Oise Aisne	Bief de partage Tête Oise du souterrain de Brayes	canal	de partage	35,100	38,200	Pargny-Filain

Date et durée des travaux :

Les travaux se dérouleront au début du mois de juin 2022.

Techniques employées pour le dragage :

Le curage sera réalisé à la pelle mécanique.

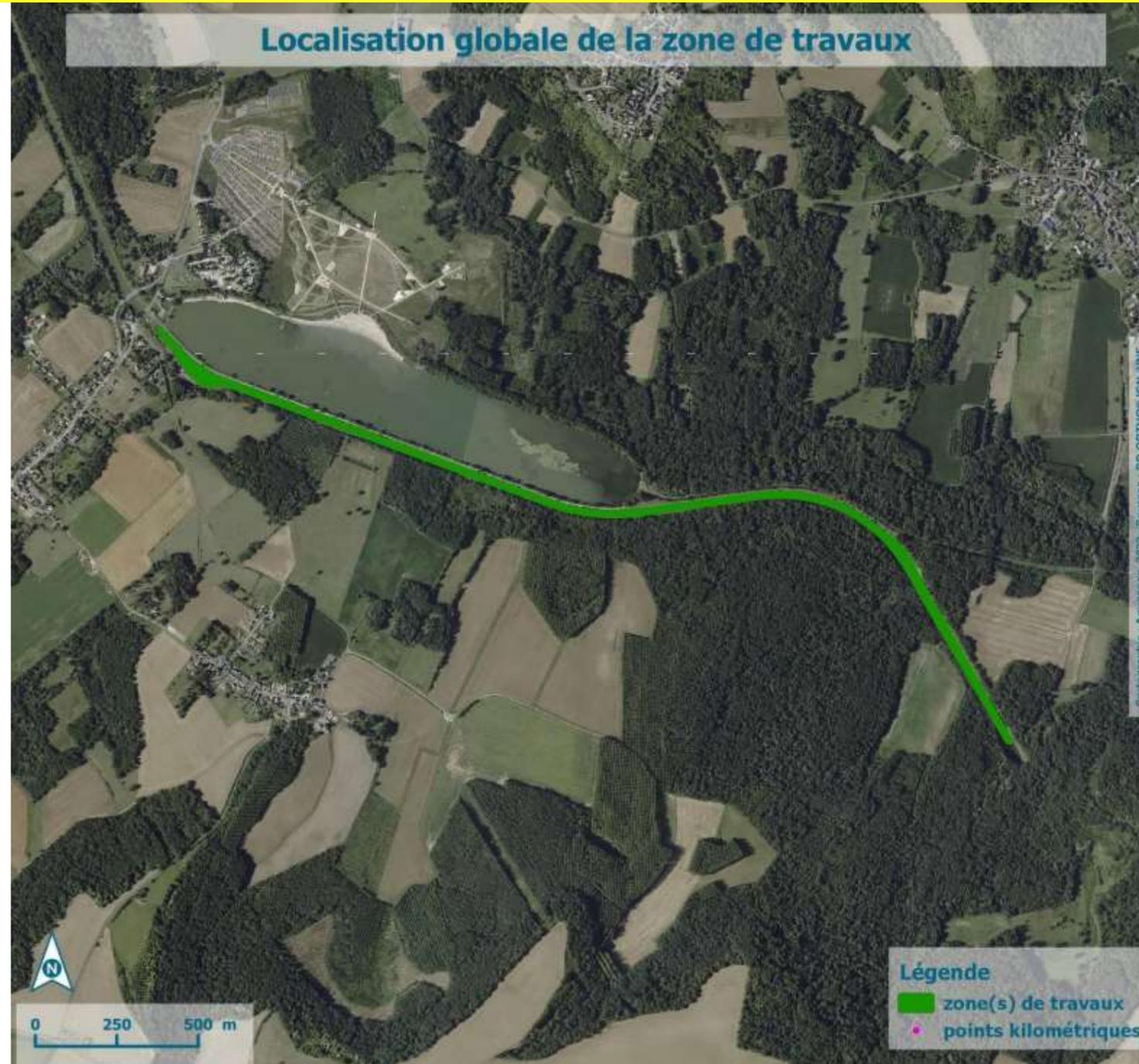
Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
7230	2021-COA-PK 35,300 21E049983-03	Non	Non	Non	Inertes

Date des prélèvements : 16 mars 2021..



Localisation exacte des travaux – cartographie



### Enjeux de qualité d'eau

**Type de voie(s) d'eau :**

- Rivière :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
- Canal :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
  - o Annexe : rigole, fossé
- Milieu :
  - o Urbain : habitat
  - o Rural
  - o Industriel
  - o Portuaire

X
X

**Risques identifiés :**

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

**Qualité d'eau d'après la DCE :**

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR515	canal de l'Oise à l'Aisne	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2015	Bon potentiel en 2015	inconnu	moyen

**Périmètres de protection des captages :**

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur l'Ailette (03142520 - L'AILETTE A LANDRICOURT 2), à environ 20 km en aval de la zone de travaux ; les dernières données sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2020. Les inventaires font état de la présence dominante de chevesnes, chabots, gardons, goujons, grémilles et anguilles.

### Type de berges :

Les défenses de berge du bief de partage sont en palplanches ; la digue est en terre.

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le Canal Oise Aisne n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatifs aux frayères.

Pas de données disponibles sur l'existence de frayères

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Bief de partage Tête Oise du souterrain de Brayes	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	220120046 - COLLINES DU LAONNOIS ET DU SOISSONNAIS SEPTENTRIONAL
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Oui	220013558 - MASSIF FORESTIER D'AGASSE
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
		Patrimoine culturel	Site inscrit	Non
	Patrimoine culturel	Site classé	Non	

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) et brochet pourraient être présents.

### Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bief de partage Tête Oise du souterrain de Brayes	non	possible	oui	non

### Sensibilité environnementale :

L'intérêt de la ZNIEFF du massif forestier d'Agasse réside dans la diversité des groupements végétaux permise par la diversité géologique du site. Ce massif est représentatif des formations boisées en exposition nord de la cuesta d'Ile-de-France. On y recense des végétations thermophiles (dont des pelouses thermophiles typiques du Laonnois) et des végétations hygrophiles en fond de vallée. La zone abrite de nombreuses espèces rares à l'échelle régionale, principalement végétales mais également animales.

L'intérêt de la ZNIEFF du Laonnois et du Soissonnais septentrional réside dans la diversité des communautés végétales présentes, compte tenu de sa situation d'îlot biogéographique, des conditions mésoclimatiques et de la diversité géologique. Cette diversité d'habitats s'accompagne d'une grande diversité floristique avec de nombreuses espèces remarquables. La biodiversité animale est également très importante et comporte de nombreuses espèces remarquables.

Cependant, les espèces recensées sont principalement des espèces de milieux terrestres et humides.

L'opération n'aura donc aucun impact sur les ZNIEFF.

Le site de dragage présente une faible sensibilité environnementale.

**Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques**

Zonages d'inventaires et réglementaires

